



8 juillet 2026

N° 224



© JACLOU - DL de Pixabay

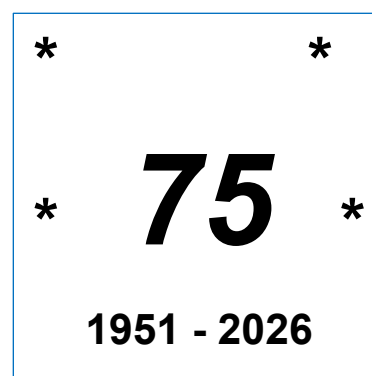
Sommaire

La Fédération nationale des Retraités des Organismes sociaux	<u>2</u>
Communiqué de presse de la CFR	<u>5</u>
Ce qui change en juillet 2026	<u>5</u>
2030 – Relever le défi du vieillissement en Nouvelle Aquitaine	<u>6</u>
Le FIR, un financement de l'ARS adaptable aux besoins locaux	<u>7</u>
Partenariats, quoi de neuf	<u>8</u>

A... COMME ASSOCIATIONS

FEDERATION NATIONALE DES RETRAITES DES ORGANISMES SOCIAUX

Internet : www.fnros.fr



UN PROJET QUI NOUS RESSEMBLE ET NOUS ASSEMBLE



La vieillesse n'est pas
un naufrage

Comme la FNAR (Fédération Nationale des Associations de Retraités) la FNROS (Fédération Nationale des retraités des Organismes Sociaux) rayonne en France Métropolitaine et ultra marine et ce, depuis 1951, date de sa création.

Elle a donc 75 ans cette année !

Cette construction collective s'organise en Unions Régio-

Au fil des Jours

nales dont certaines ont des sections départementales, épousant peu ou prou les circonscriptions de Sécurité Sociale. Les femmes et les hommes qui la composent ont toutes et tous un idéal :



- . Défendre un système de retraite par répartition
- . Organiser la vie à la retraite et affirmer le retraité en tant que citoyen
- . Construire et sécuriser un droit à la santé
- . Lutter contre la dépendance et organiser des parcours de prévention autonomie

Ses racines dans l'histoire de la Sécurité Sociale la légitime à revendiquer ces actions.

Comme la FNAR, nous voulons être connus et reconnus comme partenaire légitime et devenir une force de proposition, écoutée par les décideurs politiques ou sociaux qui interviennent au service et pour les personnes en âge de la retraite.

Nous ne négligeons pas pour autant les moments de convivialité car ces moments sont ceux que l'on retient le plus. La convivialité est un objectif important, c'est le moteur principal de notre engagement, celui qui permet à toutes et à tous, une retraite active et un épanouissement final important.

- Nous œuvrons pour dénoncer les exonérations et les niches fiscales, pour un meilleur financement de la Protection Sociale.
- Nous réclamons une meilleure coordination dans le domaine du « Bien Vieillir » et pour un maintien à domicile efficace.
- Nous exigeons le droit à l'information pour les personnes éloignées du numérique.
- Nous prônons la nécessité d'un dossier unique pour les retraites de base et complémentaires, et réclamons la mise en place de passerelles entre les différents régimes avec la création d'un point d'entrée unique pour la gestion du dossier retraite.
- Nous alertons sur le gel des pensions et sommes attentifs à l'évolution du dossier sur les pensions et sommes attentifs à l'évolution du dossier sur les pensions de réversion.
- Nous souhaitons nous investir sur la qualité de vie des retraités dans leur habitat et au sein des communes.

Au fil des Jours



Un bel âge pour l'avenir

Pour la FNROS et les Unions Régionales qui la composent, l'important est de vivre sa retraite du mieux possible.

La retraite est un changement de vie, il faut l'anticiper et s'intégrer dans les réseaux sociaux ou associatifs. Trop souvent, les retraités sont victimes de discrimination dont l'âgisme.

Le redressement de la dette publique auquel nous participons ne doit pas être un prétexte pour raboter nos « conquits sociaux » (Ambroize Croizat).

Notre vision est d'accompagner les personnes en âge de la retraite, les futurs retraités et toutes celles et ceux qui accompagnent les seniors, à prendre leur place dans la société, à s'adapter aux évolutions inéluctables, à vivre de manière active, mais apaisée leur retraite. Notre perspective est de permettre à toutes et à tous d'être acteur de sa vie, dans le cadre d'une participation collaborative.

Notre message est clair : ne pas imposer une vision de la retraite mais accompagner chacun dans la réalisation de son projet de vie à la retraite :

Il nous faut conquérir le droit des retraités à vivre la retraite qu'ils désirent.



Francis De Block



Communiqué LinkedIn

1^{er} juillet 2026

Le retour des seniors à l'emploi : une ouverture à concrétiser

Le Conseil d'orientation des Retraites met en évidence dans son rapport annuel qu'il vient de publier que l'évolution du niveau de vie moyen des retraités est mécaniquement en retrait par rapport à celui des actifs.

Ce décrochage tient à l'indexation des retraites de base sur les prix et à la sous-indexation des retraites complémentaires AGIRC-ARRCO, alors que le souligne le COR, le revenu moyen des actifs bénéficie des gains de productivité en sus de l'inflation et évolue donc plus vite que les prix.

Cette constatation doit être versée dans le débat qui depuis de nombreux mois agite les médias voulant opposer actifs et retraités et désignant les retraités comme des privilégiés responsables des déficits de nos finances publiques.

Que les choses soient claires ! Arrivé à l'âge de la retraite un retraité perd de 20 à 50% de son revenu d'activité, puis année après année il perd en pouvoir d'achat en raison des conditions de revalorisation des pensions.

Pierre ERBS
Président
Confédération française des Retraités

Ce qui change au 1^{er} juillet 2026

- Entrée en vigueur du congé supplémentaire de naissance : ce dispositif permet à chaque parent de bénéficier de 1 à 2 mois de congé indemnisé en complément des congés de maternité, paternité, d'adoption existants. Il s'agit d'un droit individuel, chaque parent dispose du sien, il n'est pas transférable. Il doit impérativement débiter dans les 9 mois suivant la naissance ou l'arrivée de l'enfant.
- Le prix du gaz augmente de 7,4 % en moyenne. Cette hausse s'explique par la montée des cours sur les marchés internationaux, liée aux tensions persistantes au Moyen-Orient.
- Fin des APL pour certains étudiants étrangers ressortissants de pays hors Union européenne, hors Espace économique européen et hors Suisse, qui ne bénéficient pas d'une bourse versée par le CROUS sur critères sociaux. De même ne sont pas concernés les étudiants extra-européens exerçant une activité professionnelle ou étant en contrat d'apprentissage.

<https://demarchesadministratives.fr/actualites>

2030 – RELEVER LE DEFILÉ DU VIEILLISSEMENT EN NOUVELLE-AQUITAINE

Sujet abordé le 30 juin, au cours d'une matinée publique d'expertise sur la transition démographique organisée par la Chambre Régionale des Comptes de Nouvelle Aquitaine et le Gérontopôle.

M. Léna, président de la CRC, a souligné dans son introduction qu'il n'était pas habituel qu'une Chambre Régionale des Comptes sorte ainsi de son rôle habituel qui est de vérifier la conformité des comptes et de contrôler les dépenses des établissements. L'ampleur du problème qui se présentera dans un bref délai justifie ce travail avec des experts, d'autant qu'il aura des incidences financières multiples. La CRC est neutre, elle souhaite identifier les bonnes pratiques ainsi que les sujets d'enquêtes à faire.

Mme Créquis précise que le Gérontopôle qui travaille régulièrement avec la CRC a pris ce sujet démographique en compte depuis longtemps et intervient de différentes manières pour l'anticiper. On évoque même un « Mur » démographique à franchir.

M. Le Bayon, Directeur de la CNSA, précise que le nombre d'aidants diminue, en ajoutant que tout ne pourra pas se faire depuis Paris et qu'il faut accentuer la prévention à partir de 45 ans afin de pouvoir vieillir plus longtemps en meilleure santé.

L'isolement qui concerne actuellement entre 700 000 et un million de personnes est un facteur aggravant comme on peut le voir en période de canicule.

Il faut dès à présent créer un segment intermédiaire entre le domicile et l'EHPAD, des solutions existent déjà, il faut les développer et en créer d'autres.

Les besoins financiers sont considérables.

M. Wittwer, économiste, insiste sur le fait que cette transition sera brutale et que le

système de protection sociale a été construit dans un monde qui n'existe plus d'autant qu'il nécessite une forte croissance économique. Se poseront donc des problèmes d'accompagnement financier.

1^{ère} table ronde : Eclairer le choc démographique en Nouvelle Aquitaine.

2^{ème} table ronde : Agir : vieillir à domicile en Nouvelle Aquitaine.

M. Oran (Petits Frères des Pauvres) insiste sur le fait que 750 000 personnes sont en « mort sociale » en NA, c'est l'équivalent de la population de la ville de Niort. Un senior sur deux se juge seul et 40 % des personnes âgées ne sont pas autonomes en dehors de leur logement. Ceci a une incidence sur le taux de suicides qui est multiplié par trois chez les hommes de plus de 75 ans.

Le soutien à domicile est indispensable pour vieillir chez soi.

Le contenu des deux tables rondes étant très riche, une suite complètera cet article à la rentrée avec des documents en complément. La région étant précurseur sur ce sujet dans plusieurs domaines, il paraît important d'approfondir les expérimentations comme les travaux en cours, mais 4 ans cela laisse peu de temps pour être vraiment prêts dans tous les domaines, surtout sans réels moyens financiers.

Quelles expressions à prendre en compte : prévention à partir de 45 ans – utilisation d'Icope à partir de 60 ans pour une prise en charge adaptée et progressive – anticipation financière de la future adaptation du domicile si on a le projet de vieillir le plus longtemps possible chez soi – prévoir d'accepter de déménager pour vivre dans un cadre plus sécurisé lorsque l'autonomie diminue et que l'aidant est épuisé.

Remarque : la FNAR était invitée à intervenir au cours de la 2ème table ronde en tant que partenaire de la démocratie en santé du fait de son implication au sein de la

CRSA (Conférence Régionale Santé et Autonomie) pour y représenter les patients et les personnes âgées.

Danielle BOIZARD
Déléguée Régionale Aquitaine

LE FIR¹, UN FINANCEMENT DE L'ARS ADAPTABLE AUX BESOINS LOCAUX

Dans la région Nouvelle-Aquitaine, le Fonds d'Intervention Régional (FIR) s'impose comme un levier essentiel de mise en œuvre de la politique de santé. Conçu comme un « budget d'intervention » et non de fonctionnement, il permet à l'Agence Régionale de Santé (ARS) de financer des actions ciblées, adaptées aux réalités territoriales et aux priorités du Projet Régional de Santé. Avec une enveloppe avoisinant 500 millions d'euros, soit une part limitée, mais stratégique du budget global, le FIR joue un rôle déterminant dans l'impulsion de transformations du système de santé.

L'un de ses principaux intérêts réside dans sa **souplesse de gestion**. Contrairement aux financements classiques fortement fléchés, le FIR permet de soutenir des projets transversaux, à l'interface de la médecine de ville, de l'hôpital et du médico-social. En Nouvelle-Aquitaine, il finance ainsi des actions relevant de la prévention, de l'organisation des parcours de santé, de l'innovation ou encore de l'accompagnement des restructurations. Cette capacité d'adaptation favorise des réponses concrètes aux enjeux locaux, comme la lutte contre les déserts médicaux ou le développement de la coordination territoriale.

Le FIR contribue également à structurer l'offre de soins régionale. Comme le montre l'analyse du FIR 2025, près de la moitié des crédits est consacrée à l'organisation et à la coordination des soins, illustrant son rôle central dans le fonctionnement du système.

Parallèlement, il soutient des politiques émergentes, notamment en matière de prévention, de santé environnementale ou de numérique en santé, traduisant une évolution progressive vers des approches plus globales et intégrées.

Enfin, le FIR constitue un outil de **réactivité face aux tensions et aux crises**. Il peut intervenir pour soutenir des établissements en difficulté ou accompagner des transformations rapides, jouant ainsi un rôle contracyclique indispensable (aide aux EHPAD et aux hôpitaux en difficulté financière). Cette fonction renforce la capacité d'adaptation du système de santé régional.

En définitive, en Nouvelle-Aquitaine, le FIR apparaît comme un instrument stratégique à la fois flexible, structurant et innovant. Son intérêt réside dans sa capacité à concilier pilotage régional, adaptation territoriale et soutien à la transformation du système de santé, même si son utilisation soulève des enjeux d'équilibre entre financement de l'innovation et soutien aux besoins structurels.

Illustration de la Démocratie en Santé, l'ARS présente chaque année l'utilisation des fonds et demande son avis à la CRSA (Conférence Régionale Santé Autonomie), ainsi les membres de la FNAR qui en sont membres, ne manquent pas de donner leur avis sur les forces, les faiblesses ou les disparités de ce qui a été décidé. Ils font aussi des suggestions.

¹Le FIR est financé : Dans sa grande majorité par les régimes obligatoires d'assurance maladie. Il peut être destinataire, le cas échéant de crédits de la CNSA ; enfin il peut être abondé par des crédits État Complémentaires.



PARTENARIATS



Nausicaa, le plus grand aquarium du monde, notre partenaire de Boulogne-sur-Mer, accorde désormais des tarifs préférentiels non seulement aux groupes, mais aux individuels (exclusivement en basse saison) qui peuvent justifier de leur adhésion à une association membre de la FNAR.

(Référence VP-10 sous l'onglet Avantages-adhérents)

Nous vous le rappelons, nos partenaires sont toujours disposés vous faire bénéficier des meilleures conditions du moment. Ils vous conseillent notamment de penser déjà à vos **vacances d'hiver** et de réserver dès maintenant

Exemples :



En réservant avant le 15 octobre, vous bénéficiez d'une réduction de -15 %, de frais de dossier offerts et la possibilité de payer en 3 ou 4 fois sans frais :

www.magora.fr/affichette/index.php?url=https://media.odalys-vacances.com/plus/PDF/affichettes/aff-EB-H27.jpg?abs=1250&ord=1050&code_part=75FNAR



Pour les **vacances d'hiver**, VVF accorde jusqu'à -20 % en plus de la réduction partenaire, à condition que les réservations soient effectuées **avant le 13 octobre**.

Françoise MOREUX
Responsable Partenariats FNAR



© Agata de Pixabay

Mesdames et Messieurs les présidents d'associations, merci de diffuser très largement cette Newsletter aux membres de vos instances nationales et à vos adhérents pour les informer sur l'action de la FNAR en faveur des retraités !

À tous les destinataires : vous appréciez notre newsletter, faites-la connaître autour de vous !... en recueillant une adhésion destinée à renforcer nos actions dans la défense des intérêts moraux et matériels de notre corps social.

Afin de ne pas interrompre la diffusion de l'A juilleFJ, merci de nous signaler tout changement d'adresse mail !!!



© Michelle Maria de Pixabay

LA FNAR VOUS SOUHAITE UN TRES BEL ETE

Abonnez-vous au « Courrier des Retraités »



- **5 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est collecté par votre association adhérente à la FNAR**
- **10 €/an pour 4 numéros si l'abonnement est individuel**

Contact : FNAR – 19 avenue Niel – 75017 PARIS

**Prochaine parution
le 8 septembre 2026**